

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - création d'une unité de méthanisation sur la commune de Chamarandes Choignes - mon avis

De : salach.claude@free.fr

Date : 07/04/2024 12:30

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Claude SALACH - CHAUMONT

Madame, Monsieur,

Je m'oppose au projet de méthaniseur sur la commune de Chamarandes Choignes.

La taille prévue est une aberration (bâtiment sur 13 ha, dont au moins 1/3 pour le stockage de digestat). Les nuisances seraient à la taille de ce projet: gigantesques (pollution visuelle, sonore, olfactive, risque pour la santé, pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau...).

Il est complètement incohérent de cultiver des céréales pour alimenter un méthaniseur de ce type, surtout que le rendement énergétique est très faible (200 fois moins que des panneaux photovoltaïques). L'utilisation des terres agricoles doit être réservée à la consommation humaine et animale. Lorsque nous n'aurons plus assez de terres agricoles en France, que ferons nous? Si ce n'est acheter des céréales à d'autres pays, sans aucune maîtrise des prix et de la qualité!

Ce projet est seulement financier, dans le but d'enrichir les actionnaires (groupe shell et filiale, faux agriculteurs). Il nous est présenté comme un projet agricole, mais personne n'est dupe.